



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2022

DSDEN : NORD

Poste : Enseignant du soutien scolaire francophone exerçant au sein de l'École Européenne de Lille – 1^{er} degré

Référence:

Lieu d'exercice : ECOLE EUROPEENNE LILLE METROPOLE

L'implantation de l'École Européenne est à Marcq en Baroeul, 91 avenue du Docteur Calmette.

Effectif de l'école : 270

– Nombre de classes : 12 dans le 1^{er} degré

Projet d'école :

L'École Européenne de Lille est de type II (école agréée qui a ouvert ses portes au 1^{er} septembre 2019).

- Les Ecoles européennes et les Ecoles européennes agréées sont des établissements scolaires établis dans les Etats membres de l'Union européenne. Elles offrent une éducation multilingue et pluriculturelle à des enfants des cycles maternel, primaire et secondaire. Au terme d'un curriculum spécifique, elles délivrent le diplôme du Baccalauréat européen. Leur fonctionnement pédagogique et éducatif sera conforme aux exigences du Conseil Supérieur des Ecoles Européennes et les enseignements dispensés suivront les programmes des écoles européennes. Le cursus permet de délivrer, à l'issue de la scolarité dans l'école européenne, le baccalauréat européen reconnu dans tout établissement d'enseignement supérieur de la communauté européenne.
- Au-delà des pratiques linguistiques, le choix des enseignements est très ouvert, donnant lieu à des parcours diversifiés. Ces écoles doivent permettre le partage des valeurs européennes et l'ouverture culturelle.
- Au 1^{er} septembre 2022 seront ouverts 10 niveaux pour chacune des sections (francophone et anglophone) : M1 (moyenne section) et M2 (grande section), sections de maternelle, P1 (CP), P2 (CE1), P3 (CE2) et P4 (CM1) en primaire (élémentaire), S1 (6^{ème}), S2 (5^{ème}), S3 (4^{ème}) et S4 (3^{ème}) au collège. Puis un niveau supplémentaire sera ouvert chaque année pour couvrir à terme l'enseignement de la maternelle à la terminale.

- Les écoles européennes s'organisent pédagogiquement en s'appuyant sur les recommandations des textes officiels érigés par le secrétariat général des écoles européennes à Bruxelles. Dans ce cadre, les Ecoles Européennes ne proposent qu'un seul type d'enseignement général, dans lequel les conditions d'apprentissage sont exigeantes. Les textes précisent que différents types et niveaux de soutien doivent être mis en place afin de fournir un soutien approprié aux élèves ayant des besoins et des difficultés d'apprentissage spécifiques, afin de leur permettre de se développer et de progresser selon leur potentiel et de s'intégrer avec succès, tout en ayant accès le plus possible au programme standard. La différenciation est le fondement de toute éducation ciblant les besoins de l'élève. La différenciation est la mise en œuvre pour chaque élève, à tous les niveaux d'études, d'une planification individualisée qui prend en compte les différences de mode d'apprentissage (intelligences multiples), d'intérêts, de motivation, et d'aptitudes. Ceci implique de rencontrer les besoins des élèves : présentant des modes d'apprentissage différents ; étudiant dans une section linguistique différente de leur langue maternelle ; entrant plus tard dans le système, ayant peut-être suivi un curriculum différent et dont les savoirs et/ou savoir-faire présentent d'éventuelles lacunes ; présentant une difficulté d'apprentissage légère ; présentant un diagnostic de besoin éducatif spécifique ; doués ou talentueux.

Ceci implique de mettre en place un dispositif de soutien précis, incluant un poste d'Enseignant de soutien pédagogique au sein des classes de la section francophone.

Le candidat doit s'attendre à des conditions d'exercice exigeantes :

Avant de déménager d'ici 2 ans dans les futurs locaux de l'école, à l'architecture moderne, spacieuse et éco-labellisée, le/la candidat(e) participera à la passionnante construction d'un projet d'école (y compris l'étape nécessaire des locaux provisoires et évolutifs) tournée vers l'Europe, le développement durable et la richesse du multiculturalisme représenté par déjà plus de 35 nationalités différentes, dont les familles sont parties intégrantes et actives du fonctionnement de l'école.

Afin d'évoluer en phase avec ce projet ambitieux, le/la candidat(e) sera assisté(e) au travers d'un triple contrôle pédagogique (direction, Inspection française, Inspection des Ecoles Européennes).

Missions:

L'enseignant francophone recruté sur ce poste assurera 3 missions différentes et complémentaires.

L'enseignement du soutien

Cela implique de :

- Utiliser des méthodes pédagogiques différenciées et appropriées ;
- Réaliser des observations et des bilans détaillés ;
- Opter pour les stratégies pédagogiques les mieux adaptées à l'élève en concertation avec l'enseignant principal ou de matière et tout professionnel travaillant avec l'élève ;
- Assurer la liaison avec tous les membres de l'équipe, dont l'enseignant principal ou de matière, durant le processus d'apprentissage et collaborer avec eux ;
- Evaluer les progrès de l'élève ;
- Consigner les acquis afin d'avoir des informations à disposition si nécessaire ;
- Assurer la liaison avec les parents sur les progrès et les besoins de l'enfant.
- Travailler en collaboration avec la coordinatrice du dispositif de soutien.

L'enseignant de soutien aura pour mission la prise en charge des élèves de M1/M2, P1, P2, P3, P4, P5 francophone relevant d'un plan d'apprentissage :

- Au sein de la classe en co-intervention
- En petit groupe en dehors de la classe
- Prise en charge individuelle au sein ou hors de la classe.

L'enseignement des heures européennes et la Langue 2 français

L'enseignant de soutien assurera également la prise en charge des enseignements suivants :

- Heures européennes en classe de P3, P4 et P5 à raison de 1H30 par semaine pour chaque niveau de classe (4H30) en collaboration avec sa/son collègue anglophone.
- En fonction des effectifs de classe, cet enseignant pourrait également prendre en charge quelques groupes d'élèves dans le cadre de l'enseignement de la langue 2 français (FLE : Français Langue Etrangère). (entre 2H30 et 8H45 par semaine selon les besoins).

La mission d'enseignant remplaçant

Ponctuellement, le candidat sera amené à assurer le remplacement en cas d'absence d'un membre de l'équipe pédagogique. La continuité de service en cas d'absence d'un enseignant de la section francophone sera prioritaire sur la mise en œuvre du plan de soutien.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Eu égard aux enseignements dispensés et aux tâches confiées, le candidat devra être capable de communiquer dans les deux langues de l'école (anglais et français).
- Le candidat devra faire preuve d'une forte motivation à l'enseignement et au travail d'équipe dans un milieu multiculturel et plurilingue : Une volonté et une capacité à travailler en équipe. Collaboration avec les collègues, la direction et les familles.
- Une excellente maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives est exigée.
- L'ouverture d'esprit, la capacité à communiquer, la souplesse et la tolérance sont indispensables, surtout dans le contexte d'une école en construction.
- De grandes facultés d'adaptation et une disponibilité importante.
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Une expérience dans la mise en œuvre d'un dispositif de soutien serait appréciée. (Titulaire du CAPEI et/ou maîtrise FLE)

Contact :

Pour toute question sur votre candidature :

M. Mercier, IEN chargé de missions langues vivantes, au 03 27 44 72 10 ou ce.0592801z@ac-lille.fr.

Madame Duchesne , directrice adjointe au primaire au 03 74 95 21 43 ou eelm@ac-lille.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

M. Mercier, IEN chargé de missions langues vivantes, au 03 27 44 72 10 ou ce.0592801z@ac-lille.fr.

Madame Duchesne , directrice adjointe au primaire au 03 74 95 21 43 ou eelm@ac-lille.fr